

Sensibilisation

Personnel souhaitant être sensibilisé au risque amiante

½ journée  
3,5 heures

Sensibilisation au risque amiante, à la réglementation, aux obligations du DO et de l'entreprise sur un chantier de retrait de MPCA)

## Public

Personnel souhaitant être sensibilisé au risque amiante (généralités, réglementation, obligations ...)

## Pré-requis/Modalités d'accès

Le stagiaire doit :

- Maîtrise de la langue Française (dans le cas inverse, pour définir une solution adaptée, contacter BATI Conseil & Formation)

*En cas de situation d'handicap du stagiaire, contacter BATI Conseil & Formation afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.*



## Moyens pédagogiques

- Groupe de 10 stagiaires maximum
- Formation dispensée par un formateur possédant une attestation de compétence délivrée par l'INRS et l'OPPBTB
- Remise de supports de formations à chaque stagiaire.

## Déroulé de formation

Jour 1	
½ journée (3,5 heures)	Accueil
	<b>Généralités sur l'amiante</b> Matériaux, situations de travail à risques, effets sur la santé
	<b>Réglementation relative à l'interdiction de l'amiante</b> Obligations du DO, de l'entreprise Équipements de Protection Collective, Équipements de Protection Individuelle
	<b>Réglementation relative à l'élimination des déchets</b> Conditionnements, filières spécialisées
	Clôture de la formation

## Validation des acquis

Une attestation de présence garantissant le suivi par le stagiaire de l'intégralité des enseignements est délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire.

## Financement

Les frais pédagogiques peuvent faire l'objet de financement privé (entreprise, particulier) ou public (pôle emploi, OPCA)  
Cette formation peut faire l'objet de convention AIF, POEI – Attention elle est non éligible au CPF car non inscrite au RNCP.  
Tarifs sur la fiche formation

## Durée et horaires

La durée de formation est fixée à ½ journée (3,5 heures)  
Les formations se déroulent de 8h30 à 12h00 ou de 13h00 à 16h30  
(sauf cas particuliers)

## Modalités pratiques

La formation se déroule dans les locaux de **BATI Conseil & Formation** à Beaucouzé (49) ou à Couëron (44).  
Elle peut être réalisée chez le client (*sous réserve d'un nombre de stagiaire suffisant – contacter BATI Conseil & Formation pour plus d'informations*)  
Le repas n'est pas inclus dans le prix de la formation.

## Objectifs pédagogiques

Être sensibilisé sur :

- Les généralités liées à l'amiante
- Les obligations du DO dont la notion de repérage
- La réglementation Code du Travail et de l'environnement